Voirie et finances. — Demande par deux propriétaires pour raccorder leurs immeubles par une voie ferrée à l'ancienne gare de la Compagnie du Nord.

Beaux-arts et finances.— *L'Orphéon des Travailleurs.* Demande d'nne subvention.

Théâtre Deschamps. Proposition de MM. Darras, Dehaene et Fournier.

Finances. — Octroi. Mesures destinées à empêcher les fraudes en ce qui concerne les charbons. Proposition de MM. Dupont-Jevenois, Duvillier et Lefebvre.

Octroi : Heures de fermeture des bureanx.

Proposition de MM. Marafin, Leroy et Dehaene. Révision des règlements et tarif de l'Octroi.

Demande de subvention pour un festival, par la *Fanfare du Blanc-Seau.*

Instruction publique. — Proposition de MM. Dervaux, Debaene et Dupont-Chopart. Besoins scolaires. Bataillons scolaires. Ateliers et ouvroirs.

Proposition de MM. Dervaux, Lefrançois et Doublemart : Onverture de la bibliothèque communale. Nomination d'un bibliothécaire. Bibliothèques scolaires.

Voirie spéciale. — Règlement des alignements des routes départementales nos 14 et 22. Résultats de l'enquête. Avis du Conseil municipal.

Désignation des rnes ou places auxquelles il y aurait lieu d'attribuer les noms d'hommes ayant rendu des services à la Patrie, et en particulier ceux de Gambetta, Thiers et Chanzy.

Mode d'inhumation au cimetière communal.

Canal et chemin de fer. — Quais à établir le long du canal projeté et voies d'accès à onvrir.

Gare des Francs. Propositions de modifications par la Cie du Nord-Est.

2e Affaires nouvelles

1e Travaux divers d'entretien. Réglement de comptes anciens avec des fournisseurs ou entrepreneurs. Crédits.

2e Bureaux d'octroi et de bascule à la nouvelle sortie des marchandises de la nouvelle gare. Communication.

3e Service municipal du gaz. Canalisation et éclairage de la partie du chemin du Blanc-Seau, s'étendant de la rne de Mouveaux jusqu'à la canalisation existante au-delà du pont du Fresnoy.

4e Hôtel-de-Ville. Reprise des travaux. Régularisation de plans, devis et marchés.

5e Projet de construction d'un groupe scolaire au Brun-Pain. Plans. Devis. Moyens d'exécution.

6e Organisation d'ateliers de travail dans diverses écoles de garçons. Propositions de l'Administration.

7e Réception de travaux.

8e Crédits supplémentaires.

9e Demande de pension de retraite par le professeur de dessin des Ecoles académiques, démissionnaire pour raison de santé.

10e Legs aux hospices, à la fabrique de Notre-Dame et anx Petites-Sœurs des Pauvres. Avis.

11e Mobiliers personnels pour instituteurs et institutrices, titulaires et adjoints, directrices et sous-directrices d'asile.

12e Kiosque de la place des Nonnes. Plans. Devis. Cahiers de charges. Marchés à passer.

13e Frais de perception de l'Octroi pour 1883. Conversion en délibération spéciale des décisions prises lors du vote du budget.

14e Renouvellement des cabans des employés de l'Octroi. Marché. Homologation.

15e Droits de voirie. Etat des autorisations pour déchargement de charbons par abonnement en 1883.

16e Travaux de voirie au quartier des Phalempins. Proposition de MM. Dehaene et délibération sur la prise en considération.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 21 février 1883.

Ministère public : M. VIBERT.

Affaire de l'huissier Leclercq de Tourcoing

Sur interpellation, l'accusé déclare être le nommé Albert Leclercq, âgé de 33 ans, né à Roubaix, le 30 mai 1849, ex-huissier à Tourcoing.

Le prévenu, ancien huissier, à Douai, avait acheté en 1880, un office d'huissier à Tourcoing Dès les premiers mois de sa gestion, entraîné par les dépenses exagérés qu'il faisait il fut obligé d'avoir recours à des emprunts pour combler le vide de sa caisse, et, lorsque l'obligeance de ses amis fut épuisée, il détourna à son profit des sommes qu'il était chargé de recouvrer pour ses clients, faisant sans cesse des virements et employant les fonds qu'il récupérait à satisfaire les demandes les plus impatientes.

Cet état de choses ne pouvait indéfiniment se prolonger et, au mois de septembre 1882, la catastrophe était devenue inévitable. Leclercq prit la fuite.

L'information a établi que cet officier ministériel avait détourné au préjudice d'un certain nombre de personnes qui lui avaient confié leurs intérêts des sommes relativement importantes.

Leclercq avoue ces détournements; il cherche toutefois à atténuer la gravité de sa faute en rejetant une part de responsabilité sur son père qui, après l'avoir attiré à Tourcoing, ne lui a pas donné le moyen de faire face à sa situation.

Sur la plaidoirie de Me Boitel, du barreau de Lille, le jury rend en faveur de Leclercq, un verdict d'acquittement.

2e affaire. — **Incendie volontaire**

L'accusé est le nommé Henri Pipelart, âgé de 28 ans, maçon à Phalempin.

Voici l'exposé des faits qui lui sont reprochés:

Le 17 décembre 1882, vers 9 heures du soir, un incendie se déclara dans un des bâtiments à usage d'étable et de logement des bouviers, de l'exploitation agricole et industrielle des frères Delcroix, cultivateurs et fabricants de sucre à Phalempin. Le feu avait été mis dans le grenier du bâtiment et, grâce à de prompts secours, il ne causa au plancher et à la toiture du grenier que des dommages évalués à 1,091 francs.

L'incendiaire, qui s'était introduit dans l'exploitation sans qu'on s'en aperçût s'était, après avoir allumé l'incendie, enfui par un chemin difficile et même dangereux à suivre, et qui nécessitait une connaissance parfaite de la disposition des lieux.

Dans la même soirée du 17 décembre, à neuf heures et demie, cinq meules de céréales appartenant à un sieur Dillies et d'une valeur de 4,000 francs, furent également la proie des flammes.

Le nommé Pipelart, dont la réputation laisse à désirer, a été aperçu escaladant le mur d'enceinte de la propriété Delcroix, ce qui effraya même beaucoup une femme Desprez passant sur la route.

Pipelart, peu d'instant après a été rencontré à proximité des meules incendiées, alors que l'incendie de l'établissement de M. Delcroix venait d'éclater et, qu'en sa qualité de pompier, il aurait dû s'empresser de porter secours.

Un moment avant que les incendies avaient eu lieu, Pipelart avait été vu dans un cabaret de la commune où il insistait vivement pour obtenir des allumettes qu'il a mises dans sa Poche.

L'accusé oppose aux faits qui lui sont reprochés des dénégations absolues.

Pipelart est acquitté

Défenseur: Me Roche, du barreau de Lille.

CHARGEURS RÉUNIS

Messieurs les réclamateurs de laines sont informés que le steamer *Hanoverian* est arrivé au Havre le 20 courant, et que le steamer *Portena* est attendu au Havre le 24.

NORD

L'APPEL DE LA TERRITORIALE. — Le lieutenant colonel commandant de recrutement à Lille, informe les territoriaux appelés à faire leurs treize jours le 1er avril prochain, qu'ils doivent adresser, le plus tôt possible, à la gendarmerie de leur canton, les demandes de devancement d'appel, de dispense, etc.

NOMINATIONS DE SUPPLÉANTS JUGE DE PAIX. — Sont nommés :

Suppléant du juge de paix du canton de Quesnoy-sur Deûle (Nord), M. Ferdinand-Henri-Joseph Pasquesoone, en remplacement de M. Fanvarque, décédé.

Suppléant du juge de paix du canton de Clary (Nord), M. François-Isidore Ramette, en remplacement de M. Vatin, décédé.

ARMENTIÈRES.— M. Antoine, député de Metz, a envoyé à M. le Maire d'Armentières, la lettre suivante :

« Metz, 17 février 1883.

» Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme que vous avez bien voulu me faire parvenir pour les inondés d'Alsace Lorraine, et je vous prie, au nom de mon pays, de recevoir et de faire agréer aux organisateurs de la fête, nos remerciements les plus chaleureux.

» Par l'argent de la France, nous pouvons soulager les misères de nos patriotiques populations; par l'expression de vos sentiments, nous pouvons leur dire : Espérez!

» Merci de nous avoir traités en frères, nous en sommes et nous en serons toujours dignes; cette fraternité que vous invoquiez, nous soutiendra fermes et inébranlables dans notre amour pour la France, jusqu'au jour de la délivrance.

» Encore une fois, merci, monsieur le Maire!

» Merci, messieurs les organisateurs de la fête! Merci, sympathique population d'Armentières.

» Votre tout dévoué,

» ANTOINE,
» député de Metz. »

CAMBRAI. — M. Antoine, député de Metz, a envoyé aux organisateurs de la cavalcade du Mardi Gras, la lettre suivante :

« Metz, ce 14 février 1883.

» Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de 1.030 francs que vous avez bien voulu me faire parvenir, pour les inondés d'Alsace-Lorraine.

» Les sentiments patriotiques qui accompagnent votre envoi, soulagent doublement nos misères. Vous vous rappelez qu'au-delà des frontières, que la force a tracées, battent des cœurs français! Vous leur tendez une main secourable dans leurs épreuves: nous espérons que vous leur tendrez bientôt, une main énergique pour les arracher à l'étranger.

» Au nom de nos populations, merci à la jeunesse de Cambrai!

» Veuillez agréer, etc.

» ANTOINE,
» député de Metz. »

— L'*Emancipateur* annonce que son rédacteur en chef, en ce moment à Goritz, a été reçu par le comte de Chambord.

DOUAI. — *La deuxième session des assises.* — Par decret du président de la République, M. le conseiller Lefebvre du Prey est désigné pour présider les assises du Nord, qui s'ouvriront à Douai, au mois de mai prochain.

Travaux publics. — Le 28 mars, adjudication à la préfecture du Nord du chemin de fer d'intérêt local de Douai à Aniches, par Sin, Dechy, Guesnain, Lewarde et Auberchicourt.

VALENCIENNES. — Lundi matin on a trouvé, rue de la Chasse-Querez, le cadavre de Benjamin Drancourt, de Verchain Maugré.

Cet individu venait de subir une peine de six mois de prison à Valenciennes.

Mis en liberté la veille avec 18 fr., il ne lui en restait plus que 9 quand on a relevé son corps; il portait à l'œil droit une blessure qu'il s'est faite en tombant la nuit dans la rue; sa mort a été déterminée par une congestion cérébrale occasionnée par l'ivresse.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — *Tramway.* — L'inauguration du tramway de Calais à Guînes, est fixée au premier dimanche du mois d'avril.

—*Matinée musicale.*—Dimanche, a eu lieu, à la salle des concerts de la rue St Michel, la matinée musicale donnée par l'*Union chorale*, avec le concours de la fanfare de l'*Etoile*, de Saint-Pierre.

Le concert a été ouvert par l'*Etoile* qui a exécuté une marche sur *Michel Strogoff*, arrangée par son chef, M. Vaudewenekcel; ensuite elle a exécuté les deux morceaux qui lui valurent ses premiers lauriers au concours de Roubaix.

L'*Union chorale* a tenu sa place en chantant trois chœurs avec beaucoup d'ensemble, sous la direction de M. Bogaert.

Les artistes qui ont prêté leur talent à cette fête musicale ont été fort goûtés.

— *Mort subite.* — M. Lenormand, receveur principal à la douane de Calais, est mort hier, en déjeunant avec sa famille. Cette mort est due à la rupture d'un anévrisme. M. Lenormand était âgé de 62 ans.

LE CRIME DE MORINGHEM. — L'instruction, qui se poursuit très-activement, au sujet de l'assassinat de François Pruvost, à Difques Moringhem, a établi que ce malheureux, quoique vivant de mendicité, portait habituellement sur lui une somme que l'on estime n'être pas inférieure à 40 fr. et qui s'élevait peut-être à 60 francs ; elle se composait de pièces de 5 fr. en argent.

Or, on n'a rien retrouvé sur le cadavre ni dans la maison, qui n'a en tout que six mètres carrés, et où les recherches ne sont pas longues.

L'opinion générale n'est pas favorable au sieur C..., l'inculpé arrêté.

BAPAUME. — L'autopsie des trois enfants morts en huit jours de temps, dans une famille du faubourg de Peronne, à Bapaume, a démontré que c'était par suite de privations et de négligence de soins que ces enfants étaient décédés. Le quatrième enfant, qui était également très-malade, a été transporté d'urgence à l'hôpital, où on pourra lui donner les soins nécessaires.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 21 FÉVRIER. — Désiré Weymeels, rue de la Guinguette, cour Mullier, 9. — Paul Lerouuld, rue des Arts, cour Desrousseaux, 2.—Henri Dewys, rue du Pile, cour St Eugène, 14. — Irma Tackens, rue Jacquart, 62. — Julie Beyls, rue du Sartel, maisons Salembier, 35. — Hortense Demeerschman, rue Turgot, 43. — Arthur Quivy, rue Franklin, 81.— Maurice Flament, Hôtel-Dieu — Emile Rittel, rue Lannes, cour Leriche, 6. — Stéphanie Lingier, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 40. — Jeanne Lepers, Grande-Rue, 61 bis.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 21 FÉVRIER. — Oscar Dearx, 3 mois, rue de Fontenoy, cour Plouvier, 23. — Marguerite Mores, 4 mois, rue Turgot, 8. — Marceau Lagache, 7 mois, rue de Mouveaux, cour Frère, 1. — Coléta Vanhove, 11 mois, rue de France, cour Lampe, 5. - Jeanne Vincenzi, 2 mois, rue de Mouveaux, 52. — Sabine Dupont, 6 ans, rue Bernard, cour Bernard, 11. — Marie Wannez, 17 jours, rue Lannes, cour Leriche, 7. — Blanche Huyabe, 1 an, rue de Rohan, 5. — Léon Coppenolle, 55 ans, mécanicien, Hôtel-Dieu. — Adéline Watteau, 63 ans, journalière, Hôtel Dieu. — Henri Ranfaing, 23 ans, employé de commerce, rue Daubenton, 134.

MARIAGE du 21. — Edmond De-val, 34 ans, emballeur et Emilie Moulart, 26 ans, peigneuse.

Etat-civil de Tourcoing.—NAISSANCES du 21 février. — Kléber Scalbert, rue de Gand. — Ernest Delannoy, Marlière. — Marthe Desplechin, Blanche-Porte. — Charles Vermeersch, Blanc-Seau. — Albin Ladsous, place Charles-Roussel. — Léon Cerf, rue Lerouge.

Décès du 21 février. — Victor Diéval, 2 jours, rue Desurmont. — Philomène Duhem, 42 ans, Hospice-Civil. — Alexandrine Multiez, 81 ans, rue des Archers.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille RANFAING-DESCHAMPS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Louis Désiré RANFAING, décédé à Roubaix, le 20 février 1883, à l'âge de 24 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le 23 février, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Laudes seront chantées le jeudi 22, à 5 heures du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 134.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — ... [illegible] ... dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai lu dans le numéro du *Journal de Roubaix* du 17 février, une réclamation concernant le retour du corps des sapeurs-pompiers à leur hôtel pendant la nuit.

Votre estimable correspondant se plaint du bruit que cause le tambour. En cela, je suis de son avis, et je conçois que ce bruit est désagréable pour les habitants. Mais le tambour est pour ainsi dire indispensable au retour des pompiers. Ces braves citoyens, qui sont généralement alors mouillés de part en part, conservent, par la marche accélérée et cadencée, assez de chaleur pour éviter un refroidissement.

Agréez, etc.

UN LECTEUR DU *Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

TOURNAI. — On lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« Et le maçon ?

» Il paraît que la justice ne trouve pas grand chose.

» Nous croyons de plus en plus, comme nous l'écrivions dès le premier jour, que nous nous trouvons en présence d'un halluciné... à moins que cet halluciné prétendu n'ait inventé cette histoire pour expliquer la provenance de 200 francs. C'est à la justice d'éclaircir ce point. »

—On lit dans le même journal :

» Un honorable correspondant du Hainaut nous écrit que deux institutrices officielles de la ville qu'il habite ont profité du carnaval pour courir le guilledou et pincer le cancan aux bals publics.

« Elles ont, dit-il, revêtu pour la circonstance, le jupon court et caché leur minois officiel derrière le petit loup de velours. »

» Ce n'est assurément pas là un fait nouveau.

» Depuis que la loi de 1879 a affranchi l'instituteur et l'institatrice des prescriptions de la morale chrétienne, ces messieurs et ces dames ont abandonné le chemin qui mène à l'église, pour suivre celui qui conduit à la guinguette et aux bals de barrière.

» Ainsi l'ont voulu les députés qui ont voté la suppression de la loi de 1842.

» Et dire que ce n'est qu'un commencement. Nous en verrons bien d'autres sous peu.»

BRUXELLES. — Le Roi commence à se promener chaque jour, pendant quelques instants, dans les jardins du château de Laeken; sa convalescence marche lentement quoique régulièrement. La Reine, qui, se propose de se rendre aux fêtes de Berlin, ne peut encore se décider à entreprendre ce voyage dans les conditions actuelles.

— Il est, paraît-il, question de supprimer, sur les lignes de l'Etat belge, les conpons express aller et retour des trois classes : les coupons aller et retour ordinaires seraient rendus valables pour les trains express.

Par contre, le prix des conpons aller et retour ordinaires des trois classes serait majoré de 50 p. c. de la différence qui existe entre ces coupons et les coupons aller et retour express.

En un mot, les coupons des trois classes express aller et retour, seraient supprimés et le prix des coupons aller et retour ordinaires serait augmenté.

FAITS DIVERS

— Un événement à la fois industriel et parisien, va avoir lieu dans les premiers jours du mois prochain : c'est l'inauguration des nouveaux Magasins du *Printemps*, sorti des cendres de l'ancien, et dont la façade monumentale, débarrassée de ses échafaudages, fait l'admiration des passants par ses lignes grandioses et la discrète sobriété de son ornementation.

L'EXPÉDITION DU CONGO. — La crise ministérielle, que nous venons de traverser, a eu du moins cet heureux résultat, en mettant, par intérim, le ministère de la marine entre les mains de M. de Mahy, ministre de l'agriculture, de hâter les préparatifs de départ de l'expédition que M. de Brazza doit diriger dans la région du Congo.

M de Mahy, en outre, a nommé le jeune explorateur lieutenant de vaisseau ; cette nomination, à vrai dire, n'est qu'une réparation, car, pendant les sept ans qu'il a passés au Congo, M. de Brazza s'est trouvé immobilisé sur le tableau d'avancement ; tous ses camarades de promotion ont depuis quatre ans déjà atteint le grade, que vient de lui conférer d'office M. de Mahy. Tout compte fait, M. de Brazza en devenant aujourd'hui lieutenant de vaisseau, a encore perdu quatre années de sa carrière maritime.

M. de Brazza ne se plaint nullement ; il a consacré son existence au Congo qu'il donne à la France.

On sait qu'une partie du personnel de l'expédition a quitté l'Europe, le 2 janvier dernier, pour se rendre au Gabon. Ce premier groupe se composait de MM. Joseph Michaud, qui a pris part à l'expédition précédente ; de Lastour, ancien élève de l'Ecole des mines ; et enfin d'un frère de M. Brazza, qui, avec l'agrément du ministre de la marine, s'est joint aux explorateurs pour accomplir des recherches scientifiques.

Hier, un second groupe s'est embarqué à Bordeaux ; il comprend MM. Decazes, ancien officier, qui a fait un long séjour au Sénégal; Roche et Weistraber.

MM. Michaud, de Lastour et de Brazza ont dû arriver le 7 février à Gabon. Ils sont en ce moment occupés à remonter le fleuve Ogooué et à engager les piroguiers avec lesquels ils reviendront au Gabon attendre le reste de l'expédition.

De leur côté, MM Decazes, Roche et Weistraher, qui sont en route, vont s'occuper d'engager au Sénégal des porteurs nègres, en compagnie desquels ils iront retrouver MM Michaud, de Lastour et les piroguiers.

Le signal du départ de l'expédition sera l'arrivée au Gabon de M. Pierre de Brazza, qui arrivera vers la fin de mars, avec le reste de son personnel, MM. Michelet, ancien élève de l'Ecole des mines; Blondel, comptable; P. Micbaud, frère de Joseph Micbaud et ancien élève des Arts-et-Métiers, et accompagné d'autres agents auxiliaires, parmi lesquels M. Henri Rochefort fils

Les préparatifs de l'expédition sont considérables : à Saint-Denis, des chaloupes à vapeur démontables sont en construction; au Gabon, ont déjà été expédiés les objets d'échange, comprenant tout un stock de bimbeloterie et d'articles de Paris, quatre cent mille mètres d'étoffe, dont le prix varie de 15 cent. à 1 fr. 25 le mètre, et enfin quinze tonnes de perles de toutes couleurs et de toutes grosseurs.

Ces objets ne sont pas destinés le moins du monde à trafiquer; ils seront troqués au fur et à mesure pour la subsistance des explorateurs, les billets de la Banque de France n'ayant pas encore cours sur les rives de l'Ogooué ou du Congo.

Le plan d'expédition de M. de Brazza est fort simple :

1° Etendre le plus loin possible le protectorat français en créant de nouvelles stations dans cette partie de l'Afrique ;

2° Faire rédiger au fur et à mesure par ses agents des rapports très-variés, qui seront adressés tous au ministère de l'instruction publique, et envoyés ensuite, chacun selon son objet, aux chambres de commerce, aux chambres syndicales, aux sociétés savantes, etc.

De cette façon, le public sera en mesure d'être exactement informé sur la marche et les résultats progressifs de l'expédition ; les industriels et les commerçants français auront, en outre, le temps d'étudier où et comment ils pourront créer des comptoirs, et de quelles marchandises ils devront les approvisionner.

Nul doute, en effet, qu'en présence des rivalités étrangères, le haut commerce et l'industrie françaises ne songent à assurer la conquête pacifique de notre nouvelle colonie, en allant répandre notre influence dans cette partie de l'Afrique en même temps que nos produits.

— On lit dans le *Précurseur d'Anvers* :

« Une grave nouvelle nous arrive de l'Inde ; la *Gazette de Bombay* nous apprend que le café va avoir le sort des pommes de terre et du raisin. Dans certaines contrées, il disparaîtra graduellement, comme la vigne. Un petit champignon apparaît d'abord sur une feuille, et bientôt après les envahit toutes et cause ainsi la mort de l'arbre. C'est ce qui est arrivé dans plusieurs pays des environs de Ceylan, et la maladie s'est répandue jusqu'à Java, où elle cause de grands ravages. Dans les îles Fidji, où la maladie a sévi, le gouvernement est intervenu et a acheté toutes les plantations atteintes de la maladie ; il a détruit tous les arbres en les faisant brûler et a ainsi garanti tout ce qui restait. Heureusement, jusqu'à présent, la production du café en Amérique, et surtout dans les Indes occidentales, n'est pas atteinte par cette maladie.

» Il y a donc encore de beaux jours pour les marchands de chicorée ! »

— UN DRAME TERRIBLE vient de se passer à Rome, place des Termini, dans la ménagerie de M. Blanc. M. Blanc a deux enfants, avec lesquels il entre dans la cage des animaux féroces. Marguerite — c'est le nom de la petite fille — est âgée de 13 ans. Après avoir travaillé avec son père dans la cage de la lionne, elle voulut le suivre dans celle du léopard, bien que M. Blanc s'y fut d'abord opposé. L'animal, à la vue de l'enfant, bondit sur elle, la renversa et lui planta ses griffes dans le cou. Le dompteur s'élança sur le léopard pour sauver sa fille : une lutte terrible s'engagea pendant que les spectateurs effrayés fuyaient de toutes parts. L'animal tenait sous ses griffes la petite Marguerite et résistait aux efforts que faisait son père pour lui arracher sa proie, lorsque le fils de M. Blanc, Baptiste, un jeune homme vigoureux, entra dans la cage. Il saisit l'animal d'un coup sec et le força à lâcher prise. La petite Marguerite put alors être emportée. Elle était évanouie.

Baptiste resta dans la cage et eut le courage d'administrer une vigoureuse correction à l'animal. Le jeune Baptiste a fait preuve de beaucoup de courage ; on peut dire qu'il a sauvé sa sœur et son père, car, lorsqu'il est entré dans la cage, M. Blanc commençait à faiblir soit à cause de la terrible émotion qu'il éprouvait, soit parce qu'il était lui-même blessé. Les médecins espèrent sauver la petite Marguerite.

CURIEUSE STATISTIQUE. — Si l'on veut se faire une idée de la prodigieuse activité de la circulation dans Paris, il suffit de consulter la statistique suivante, qui vient d'être dressée par l'administration municipale : c'est la moyenne du nombre des voyageurs transportés chaque jour dans Paris par les cinq grands moyens de circulation. Voici la moyenne pour chaque catégorie :

Omnibus.	559,697	voyageurs
Tramways (Nord).	36,784	—
Tramways (Sud).	73,697	—
Chemins de fer de ceinture.	19,371	—
Bateaux omnibus.	44,408	—
Total.	724,957	voyageurs

Ainsi, sans compter celles qui vont en fiacre ou en voitures privées, plus de 700,000 personnes sont transportées chaque jour par ces cinq modes de locomotion.

— Un négociant, M. Alexande Grand, de Lyon, vient d'être victime d'un vol considérable.

M. Grand rentrait en France après avoir acheté en Italie pour 270,000 fr. de diamants. Il portait ces diamants ainsi que six billets de banque de 1,000 fr. dans une petite sacoche pendue à sa ceinture sous son mac-ferlane. Près de Turin, se trouvant seul dans un compartiment de deuxième classe, M. Grand s'endormit. A son réveil, ils constata que sa sacoche avait disparu.

La police française et italienne, prévenue, fait des recherches actives pour découvrir l'auteur de ce vol considérable.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 19 février

PRÉSIDENCE DE M. BLANCHARD

ELECTRICITÉ. — La principale communication de la séance d'aujourd'hui est celle de *M. Tresca*, venant rendre compte du résultat des expériences de M. Marcel Deprez, touchant le transport de la force à distance. Ces expériences ont eu lieu le 11 de ce mois, à la gare du chemin de fer du Nord, où avaient été disposées, à peu de distance l'une de l'autre, la machine motrice et la machine réceptrice. Cette dernière recevait la force engendrée par la machine motrice après avoir parcouru un fil télégraphique long de 17 kilomètres, tendu entre Paris et le Bourget.

(La distance entre ces deux points et de 8 kilomètres et demi, de telle sorte que le circuit du fil, aller et retour, fait bien les 17 kilomètres.)

Le travail envoyé a été estimé, en moyenne, à une force de 6 chevaux 6/100mes, et le travail recueilli à celle de 2 chevaux 8/100mes. Le rendement a donc été de 32 et demi pour cent. Ce résultat a été vérifié avec la plus scrupuleuse exactitude.

M. Tresca ajoute que, dans une nouvelle expérience, qui a eu lieu dimanche, ce rendement a pu s'élever jusqu'à 42 0/0 et la force recueillie a été de 3.68 chevaux

— Une discussion s'engage ensuite entre M. Bertrand et M. Tresca sur l'importance du rendement, que l'on exagère à tort, dit le savant secrétaire perpétuel de l'Académie, tandis que M. Tresca soutient que le rendement obtenu est, dans l'état actuel des choses, un très-beau résultat.

Du reste, de nouvelles expériences doivent prochainement avoir lieu auxquelles assistera une commission composée de MM. Cornu, de Lesseps, Tresca, de Freycinet et Bertrand membres de l'Académie.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS

Théâtre des Nations: *Le Nouveau Monde.*

Pourquoi le drame de M. Villiers de l'Isle-Adam s'appelle-t-il *le Nouveau Monde?* C'est ce que nous ne nous expliquerions pas si nous ne savions que cette pièce a obtenu le premier prix du concours organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance américaine. Le programme de ce concours était : Un drame intime se rattachant d'une façon indirecte à l'évènement du 4 juillet 1776.

M. Villiers de l'Isle-Adam a rempli les conditions de ce programme. Son drame est tout à fait intime, il a pour sujet la haine de deux femmes qui aiment le même homme, presque les *Mères ennemies.* En outre, l'action se rattache d'une façon tellement indirecte à l'indépendance américaine, qu'on pourrait, sans nuire à l'intérêt du drame, la transporter dans n'importe quel autre pays.

Le drame du *Nouveau Monde* renferme des scènes magnifiques où les plus nobles sentiments sont en jeu, mais la science du théâtre fait souvent défaut à l'auteur. Il se perd dans des longueurs, dans des hors-d'œuvres politiques d'une délicatesse extrême, mais qui nuisent à la rapidité de l'action.

Ajoutons que la pièce est fort bien montée; malheureusement l'interprétation est souvent insuffisante. Mlle Rousseil, dont le talent est incontestable, joue froidement le rôle de mistress Andresos, Mlle Pazza est insuffisante dans lady Cecil. Seul, M. Villeray joue avec ampleur le rôle de lord Cecil et rend avec âme les nobles sentiments de ce rôle magistralement taillé.

A. DE B.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

La conférence de Paule Minck à Marseille

Marseille, 22 février.

La réunion a décidé d'accentuer le programme révolutionnaire et de fêter l'anniversaire de la Commune.

Notre ambassadeur à Constantinople

Londres, 22 février.

Le *Morning-Post* dit que M. le comte de Montebello remplacerait M. le duc de Noailles, ambassadeur de France à Constantinople.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du jeudi 22 février 1883.

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à 2 heures.

LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

M. J. FERRY, président du conseil des ministres, donne lecture de la déclaration du gouvernement :

« Nous sollicitons, dit il, la confiance de la Chambre, en présence des difficultés de la situation parlementaire. Il faut, avant tout, clore l'incident qui a troublé l'accord. Le premier soin du ministère sera de satisfaire le vœu de la Chambre et d'appliquer la loi de 1834.

» Il ne faut pas réduire la République au rôle d'un gouvernement sans défense, ni l'abandonner dans un dangereux laisser-faire.

» Le gouvernement, sans toucher aux libertés essentielles, demandera des mesures réglementant les cris publics et l'affichage.

» Le pays demande des réformes et des mesures tendant à enraciner la République, qui est le gouvernement définitif

» Il faut donc donner à la République un terrain solide, écarter les questions irritantes, les discussions stériles, laissant au gouvernement l'initiative qui lui appartient de droit. »

La déclaration énumère les projets urgents, notamment la réforme de la magistrature, les lois militaires, etc.

« Le gouvernement présentera très prochainement le budget de 1884 ; il ouvrira des négociations avec les compagnies de chemins de fer ; il présentera des mesures pour organiser le protectorat français en Tunisie, et pour réduire les charges d'occupation.

» La politique extérieure cherchera la paix, mais pas l'inaction

» Le gouvernement avisera à maintenir la France dans la place qui lui appartient.

» Pour cela, il faut montrer au monde que la République, est sûre du lendemain, en s'appuyant sur le bon sens, le travail et l'amour du progrès. (Bruyants applaudissements à gauche.) »

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 22 février 1883.

Cotons

Cours de clôture de New-York du 21 février

févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.
10.11	10.19	10.32	10.45	10.60	10.74	10.85	10.53

Recettes du jour 18,000 balles contre 9,000 en 1882 et 16.000 en 1881.

Total de la semaine : 83,000 balles contre 41,000 en 1882 et 76,000 en 1881.

Saindoux

févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.
11.70	11 72	11 82	11.93	11.95	11.98	12.00	11.93	11.93

Maïs

janv.	févr	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/1	71	00	00	00

Froment

fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août.	sep.
124 1/2	125	127	128	128			

Cafés

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
6.70	6 90	7.15	7.20	7.30	7.45	7.45	00	0.00	

Roubaix, le 22 février 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre représentés à Roubaix, par M. Buitean-Grymonprez

Havre, 22 février.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

Liverpool, 22 février

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 22 février

New York, 10 3/16

Recettes 18,000 b

New Orléans low middling 71 1/2.

Savanah » » » »

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Mercredi 21 fevrier

LINS DU PAYS. — Petit courant d'affaires, prix sans variations.

LINS DE RUSSIE. — Même chiffre d'affaires que la semaine dernière: les transactions restent entravées par les hauts prix demandée. — Change de Saint-Pétersbourg sur Paris, à trois mois; 252.

ETOUPES DE PEIGNAGE. — Bon courant d'affaires à prix fermes, spécialement pour les étoupes de Russie moyennes et supérieures.

FILS DE LIN. — Continuation d'un bon courant d'affaires, prix fermes.

FILS DE JUTE. — Demandes actives, prix fermes et en hausse.

TOILES. — Même situation que la semaine dernière.

MARCHÉS BELGES

Il n'y a pas de changement sur la situation des marchés.

PARIS, 22 février. *Huile de Colza* le k. fut com. esc. 1 0/0: courant 107 ..: mars 108 ..; 4 de mai 101 .., 4 derniers 83 25 — *Huile de lin* : courant 60 .., mars 60 ..; 4 de mai 62 ..; 4 derniers 63 ... — *Spiritueux* 1re q. l'h. 80e fût c. esc 10 k.: courant 50 50, mars 51 ..; 4 de mai 53 ..; 4 derniers 52 25 .. — *Sucres bruts 88e* : disp. 50 .. a 50 25. — *Sucres blancs no 3* : courant 58 10; mars 58 30; mars-avril 58 60; 4 de mai 60 10. — *Sucres raffinés* : 104 .. à 105 ... — *Farines 9 marques* : courant 59 50; mars 59 60; 4 de mars 60 ..; 4 de mai 61 50 — *Marque Corbeil* : 62 ... — *Blés* : courant 25 30; mars 26 30; 4 de mars 26 60; 4 de mai 27 60 — *Seigles* : courant 15 75; mars 16 ..; 4 de mars 16 50 4 de mai 17 25.

LILLE, 22 fév. — Sucre Indien 88 degrés cours off. 48 75. Id. nos 7 à 9 .. . Id. en pains 6 k. no 1, 110 .. Sucre numéro 3 .. .. Id. Indigène no 3, ... 3/6 betteraves disponibles .. ... Id. courant .. .. Id. Grains disponibles .. .. Id. fin 1re qual. dispon. .. Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible .. ... d. à livrer, premier .... Id 4 janvier .... Id. 4 d'été .. .. Id. 4 derniers .. .. Id. prochain .....

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	1 .. à	20 .. à 26 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	97	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	60	16 .. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays.	56 50	20 .. 21 50	25 .. .. ..
Lin étranger.	55 50	20 .. 21 ..	21 .. 23 50

Cours du 22 février

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 21 fév. *marché aux grains.* — Quant. 434 sacs de 1 hect. prix moyen 20 17; Id. 35 sacs de 1 hect. prix moyen 18 53; Prix extrêmes du blé blanc 18 50 à 22 25; Id. du blé macaux 18 25 à 19 ; Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re qualité 36 .. — LES DIX MARCHÉS RÉUNIS : Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergue, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras.—Blé blanc 20 64: Blé macaux 16 75.

THÉATRE DE ROUBAIX.— Dimanche 25 février, à 6 h. 1/2. — Spectacle offert aux Dames! Chaque cavalier aura le droit d'amener gratuitement une dame au théâtre. Deux dames ensemble ne paieront qu'une place.—*Jeanne la Maudite*, drame en 5 actes, précédé de : *La Nuit du Meurtre*, prologue en un acte, par MM. Marquet, Delles et X... — *La Mascotte*, opera-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. E. Audran.

THÉATRE DE LILLE. — Vendredi 23 février : Relâche pour répétition de *La Jolie Fille de Perth*, opéra-comique nouveau en 3 actes.— Samedi 24, 1re représentation de cet ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Année scientifique et industrielle*, par Louis FIGUIER (26e année), vient de paraître à la librairie Hachette. On y trouvera le résumé complet des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont signalé l'année 1882. Un chapitre spécial est consacré à la description des inventions nouvelles qui figuraient à l'Exposition de Bordeaux.

Cinq livraisons sur neuf de l'*Atlas manuel de Géographie moderne* ont paru depuis le mois d'octobre dernier et la publication sera terminée au mois de juin prochain. L'ouvrage est consacré à la géographie physique et politique des deux mondes. Il comprendra 72 cartes, dont 29 pour l'Europe et 7 pour la France. La librairie Hachette a voulu, en publiant cet ouvrage, mettre à la disposition des professeurs et du public un atlas dont la valeur scientifique fût incontestée, dont l'exécution typographique fût irréprochable et dont le prix fût modéré. De nombreux souscripteurs ont pu apprécier déjà combien cette intention avait été remplie par les éditeurs. 20165—5705—5497

Le seul remède contre la chlorose, l'anémie et l'appauvrissement du sang, est le **Fer**. La première garantie de succès pour l'administration de ce médicament se trouve dans une dose modérée. La préférence doit être donnée à une préparation soluble et facilement assimilable, comme les gouttes concentrées de **Fer Bravais**. 20164

Presque tout le monde préfère l'été à l'hiver, les uns à cause de l'augmentation des dépenses pour la nourriture et le chauffage, les autres à cause des douleurs, qui reparaissent périodiquement sous l'influence de la mauvaise saison. C'est à ces derniers que nous nous adressons et nous leur disons : Suivez l'exemple de M. Bertrand à Moyenmoutier (Vosges) qui écrit : « J'ai éprouvé un grand mieux après avoir pris les Pilules Suisses, j'ai pu passer l'hiver sans trop souffrir de mes douleurs et de la constipation qui les cause. J'en ai cédé à quelques personnes qui s'en sont très-bien trouvées et m'en redemandent. Veuillez m'envoyer une boite à 1 fr. 50. A. M. Hertzog, Pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. 20163

Le principe actif du Cannabis indica de Bombay, mis sous forme de Cigarettes par M. Grimault, est aujourd'hui le remède le plus populaire pour guérir l'asthme, l'oppression, les suffocations, la toux nerveuse. Tout récemment encore, M. Dulau écrivait à un de ses amis : « Asthmatique depuis » une quinzaine d'années, rien ne m'a procure de soulagement que l'emploi des » CIGARETTES INDIENNES DE GRIMAULT, elles » me sont indispensables et agissent sur » moi d'une manière puissante et immédiate. » 20162

Dans le traitement des **Affections de Poitrine**, les Médecins recommandent spécialement l'emploi du

SIROP et de la PATE de PIERRE LAMOUROUX

Pour éviter les contrefaçons, le Public devra exiger la Signature et l'Adresse de l'Inventeur : PIERRE LAMOUROUX, Phen 45, Rue Vauvilliers, PARIS

NÉVRALGIES

MALADIES nerveuses, MIGRAINES, MAUX DE DENTS

GUÉRISON INSTANTANÉE à la minute, par l' **ANISINE-MARC**

5 FR. LE FLACON DANS TOUTES PHARMACIES

Dépôt principal 165, rue St-Antoine, Paris

Le Propriétaire-Gérant, Alfred REBOUX
Imprimerie Alfred REBOUX